



Calendrier 2024/2025

Championnat par équipes = Challenge HERBIN

Le challenge Herbin se déroule sur toute la saison ; chaque équipe se rencontre sous la forme d'un championnat en match Aller et Retour.

Le classement final sera établi le vendredi 23 mai 2025.

Capitaines des 9 équipes engagées :

AJFB1 Joris WORONOWICZ ☎06.35.29.83.33	AJFB2 Frédéric PRIVE ☎06.68.42.54.45	AJFB3 Joël TRUNZLER ☎06.80.65.52.89
ASEGA1 Reynald SIMON ☎06. 95.64.87.16	ASEGA2 Philippe MELNIKOFF ☎06.08.91.86.12	MOUSSEY François THOYER ☎06.06.71.09.48
ST PARRES LES VAUDES Bruno FREYTAG ☎06.37.03.20.10	TOS NOES1 Nicolas DUBOIS ☎06.22.34.50.93	TOS NOES2 Florent PEROT ☎06.83.35.67.47

Le capitaine de l'équipe qui reçoit contacte l'équipe visiteuse, si possible la semaine précédant la rencontre, pour en déterminer le jour et l'heure. Le jour normal est le mercredi soir à l'AJFB, à L'ASEGA et au TOS NOES ; le mardi soir à ST PARRES et à MOUSSEY.

Le capitaine de l'équipe qui reçoit est responsable de la bonne rédaction de la feuille de match.

A l'issue de la rencontre, une photo ou un scan de la feuille de match doit parvenir au gestionnaire des compétitions par MMS (0695648716) ou mail (ra.simon@orange.fr).

La feuille de match papier doit être ensuite transmise au gestionnaire dans les jours suivants.

Phase ALLER

1^{ère} journée : du 30 septembre au 04 octobre 2024

AJFB1 – AJFB2 ASEGA1 – ASEGA2	TOS NOES1 – TOS NOES2 ST PARRES – AJFB3	Exempt : MOUSSEY
----------------------------------	--------------------------------------------	------------------

2e journée : du 07 au 11 octobre 2024

TOS NOES2 – ASEGA1 AJFB3 – AJFB1	ASEGA2 – ST PARRES MOUSSEY – TOS NOES1	Exempt : AJFB2
-------------------------------------	-------------------------------------------	----------------

3e journée : du 14 au 18 octobre 2024

TOS NOES1 – AJFB2 ASEGA2 – AJFB3	ST PARRES – TOS NOES2 ASEGA1 – MOUSSEY	Exempt : AJFB1
-------------------------------------	-------------------------------------------	----------------

4e journée : du 04 au 08 novembre 2024

TOS NOES2 – ASEGA2 MOUSSEY – ST PARRES	AJFB2 – ASEGA1 AJFB1 – TOS NOES1	Exempt : AJFB3
-------------------------------------------	-------------------------------------	----------------

5e journée : du 12 au 15 novembre 2024

ASEGA1 – AJFB1 AJFB3 – TOS NOES2	ST PARRES – AJFB2 ASEGA2 – MOUSSEY	Exempt : TOS NOES1
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------

6e journée : du 18 au 22 novembre 2024

ST PARRES – AJFB1 AJFB2 – ASEGA2	AJFB3 – TOS NOES1 MOUSSEY – TOS NOES2	Exempt : ASEGA1
-------------------------------------	------------------------------------------	-----------------

7e journée : du 25 au 29 novembre 2024

TOS NOES1 – ASEGA1 TOS NOES2 – AJFB2	AJFB1 – ASEGA2 AJFB3 – MOUSSEY	Exempt : ST PARRES
-----------------------------------------	-----------------------------------	--------------------

8e journée : du 09 au 13 décembre 2024

ASEGA1 – AJFB3 TOS NOES1 – ST PARRES	TOS NOES2 – AJFB1 AJFB2 – MOUSSEY	Exempt : ASEGA2
-----------------------------------------	--------------------------------------	-----------------

9e journée : du 16 au 20 décembre 2024

ST PARRES – ASEGA1 AJFB2 – AJFB3	ASEGA2 – TOS NOES1 MOUSSEY – AJFB1	Exempt : TOS NOES2
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------

Phase RETOUR

10e journée : du 13 au 17 janvier 2025

AJFB2 – AJFB1 ASEGA2 – ASEGA1	TOS NOES2 – TOS NOES1 AJFB3 – ST PARRES	Exempt : MOUSSEY
----------------------------------	--------------------------------------------	------------------

11e journée : du 27 au 31 janvier 2025

ASEGA1 - TOS NOES2 AJFB1 – AJFB3	ST PARRES - ASEGA2 TOS NOES1 – MOUSSEY	Exempt : AJFB2
-------------------------------------	-------------------------------------------	----------------

12e journée : du 03 au 07 février 2025

AJFB2 - TOS NOES1 AJFB3 - ASEGA2	TOS NOES2 - ST PARRES MOUSSEY - ASEGA1	Exempt : AJFB1
-------------------------------------	-------------------------------------------	----------------

13e journée : du 24 au 28 février 2025

ASEGA2 - TOS NOES2 ST PARRES - MOUSSEY	ASEGA1 - AJFB2 TOS NOES1 - AJFB1	Exempt : AJFB3
-------------------------------------------	-------------------------------------	----------------

14e journée : du 10 au 14 mars 2025

AJFB1 - ASEGA1 TOS NOES2 - AJFB3	AJFB2 - ST PARRES MOUSSEY - ASEGA2	Exempt : TOS NOES1
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------

15e journée : du 17 au 21 mars 2025

AJFB1 - ST PARRES ASEGA2 - AJFB2	TOS NOES1 - AJFB3 TOS NOES2 – MOUSSEY	Exempt : ASEGA1
-------------------------------------	------------------------------------------	-----------------

16e journée : du 24 au 28 mars 2025

ASEGA1 - TOS NOES1 AJFB2 - TOS NOES2	ASEGA2 - AJFB1 MOUSSEY - AJFB3	Exempt : ST PARRES
-----------------------------------------	-----------------------------------	--------------------

17e journée : du 31 mars au 04 avril 2025

AJFB3 - ASEGA1 ST PARRES - TOS NOES1	AJFB1 - TOS NOES2 MOUSSEY - AJFB2	Exempt : ASEGA2
-----------------------------------------	--------------------------------------	-----------------

18e journée : du 12 au 16 mai 2025

ASEGA1 - ST PARRES AJFB3 - AJFB2	TOS NOES1 - ASEGA2 AJFB1 – MOUSSEY	Exempt : TOS NOES2
-------------------------------------	---------------------------------------	--------------------

Correspondants et composition des équipes 2024/2025

AJFB TT

Equipe 1 :

Joris WORONOVYCZ ☎06.35.29.83.33
Laurent LEMERLE, François BRUANT

Equipe 2 :

Frédéric PRIVÉ ☎06.68.42.54.45
Philippe MILANDRE, Cyril EMMONS

Equipe 3 :

Joël TRUNZLER ☎06. 80.65.52.89
Daniel EVRARD, Jean-Jacques REVELIN

Remplaçant(e)s* : Dominique BARBARIN,
Antoine BELHACHE, Maxime PAYN, Marie-
Elisabeth PRIVE, Marie-France
TOUSSAINT

**SALLE : Ecole Ferdinand Buisson
40 rue Jules Ferry LA CHAPELLE ST LUC**

**Match le mercredi (possible le lundi
ou le vendredi)**

CORRESPONDANT CLUB

Marie Elisabeth PRIVE
☎ 09.50.29.74.23 / 06.67.65.23.52
marieelisabeth.p@gmail.com

MOUSSEY TT

Equipe:

François THOYER ☎06.06.71.09.48
Victor GUILBARD, Théo POMRENKA

Remplaçants* : Thierry SOUVERAIN,
Christophe NGUYEN

**SALLE : Salle François, 24 Grande Rue,
Hameau de Savoye à MOUSSEY (entrée
en face du 17)**

Match le lundi ou mardi

CORRESPONDANT CLUB

François THOYER
☎06.06.71.09.48
francois.thoyer@gmail.com

ASEGA TT

Equipe 1:

Reynald SIMON ☎06.95.64.87.16
Ludovic JONIAUX, Denis AUGER

Equipe 2:

Philippe MELNIKOFF ☎06.08.91.86.12
Philippe MONNIOT, Philippe MONMART

Remplaçants* :

**SALLE : Salle PIERSON, 51 Chemin des
Hauts Cortins à TROYES.**

**Match le mercredi (possible le mardi ou
le jeudi)**

CORRESPONDANT CLUB

Reynald SIMON
☎06.95.64.87.16
ra.simon@orange.fr

ST PARRES LES VAUDES TT

Equipe:

Bruno FREYTAG ☎06.37.03.20.10
David BECU, Sébastien LEBLANC

Remplaçants* : Lolita FREYTAG, Jimmy
FRISCH, Philippe MARTIN

**SALLE : Local, 1 rue des Pommiers à
SAINT PARRES LES VAUDES**

Match le mardi uniquement

CORRESPONDANT CLUB

Francine GUTH
☎06.27.24.15.91
francineguth9@gmail.com

TOS-NOES TT

Equipe 1:

Nicolas DUBOIS ☎06.22.34.50.93

Olivier LAVERNE, Julien CORNESSE

Equipe 2:

Florent PEROT ☎06.83.35.67.47

Guy POUZIEUX, Antoine GLORIEUX

Remplaçants* :

**SALLE : COSEC des Terrasses, 30D
Boulevard Jules Guesde à TROYES.**

Match le mercredi

CORRESPONDANT CLUB

Guillaume VAUTHIER

☎06.16.47.41.90

gvauthier@tos-noes.com

CORRESPONDANT UFOLEP

M. MAYENGA Mervyn

☎ 06.16.80.86.11

delegue-ufolep@laligue10.org

GROUPES CHAMPIONNAT Septembre 2024

Noms	Groupe	Points
SIMON Reynald	A	61
THOYER François	A	56
SOUVERAIN Thierry	A	55
PAYN Maxime	A	50
WORONOWICZ Joris	B	46
GUILBARD Victor	B	45
PRIVÉ Marie-Élisabeth	B	43
JONIAUX Ludovic	B	43
AUGER Denis	B	40
BELHACHE Antoine	B	40
TOUSSAINT Marie France	C	39
EMMONS Cyril	C	38
GLORIEUX Antoine	C	35
POUZIEUX Guy	C	35
POMRENKA Théo	C	35
MAYENGA Mervyn	C	33
PEROT Florent	C	32
LEMERLE Laurent	C	31
MILANDRE Philippe	C	31
TRUNZLER Joël	C	30
SUROWY Gérard	D	28
NGUYEN Christophe	D	25
BRUANT François	D	23
EVRARD Daniel	D	23
PRIVÉ Frédéric	D	22
REVELIN Jean-Jacques	D	20
MELNIKOFF Philippe	E	18
MONMART Philippe	E	16
BARBARIN Dominique	E	15
BECU David	E	15
CORNESSE Julien	E	15
DUBOIS Nicolas	E	15
FREYTAG Bruno	E	15
FREYTAG Lolita	E	15
FRISCH Jimmy	E	15
LAVERNE Olivier	E	15
LEBLANC Sébastien	E	15
MARTIN Philippe	E	15
MONNIOT Philippe	E	15

Les classements seront remis à jour à la fin des matchs Aller, puis à l'issue des matchs Retour

Les joueurs des groupes supérieurs donnent 1 point par niveau aux joueurs des groupes inférieurs
Exemple : 1 joueur du groupe A qui rencontre 1 joueur du groupe D commencera ses sets à 0/3.

REGLEMENT DES CHALLENGES CORPORATIFS ET COUPES

Article 1 :

L'UFOLEP organise des challenges corporatifs par équipes de trois. Celles-ci sont réparties dans des poules de niveau.

- ↔ Challenge Herbin
- ↔ Challenge Bourson (non disputé saison 2024/2025)

Article 2 :

Les rencontres se jouent en 10 parties : 9 simples et un double.

Chaque partie se joue en 3 sets gagnants de 11 points ; la taille des balles est celle en vigueur en FFTT.

Article 3 :

Les rencontres se disputent le soir en semaine (de préférence le mercredi à l'AJFB, au TOS et à l'ASEGA ; le mardi à SAINT PARRES LES VAUDES et à MOUSSEY).

Le capitaine de l'équipe qui reçoit contacte le capitaine de l'équipe visiteuse pour arrêter le jour et l'heure de la rencontre.

Les matchs doivent être impérativement joués dans la semaine prévue au calendrier. En cas d'indisponibilité d'une équipe, une date doit être arrêtée immédiatement et transmise au gestionnaire (Reynald SIMON).

Dans le cas contraire, l'équipe indisponible est déclarée forfait. Une feuille de match doit être établie même en cas de forfait.

Article 4 :

Une rencontre peut se dérouler avec 2 joueurs.

Les rencontres du 3^{ème} joueur absent sont perdues W.O. : 0-11, 0-11, 0-11.

Article 5 :

Un club peut engager 2 équipes ou plus dans un même challenge.

Une équipe se compose de 3 joueurs licenciés dans le club qu'elle représente.

Article 6 :

Un joueur ne peut pas prendre part à des compétitions se déroulant – ou qui auraient dû se dérouler à la même date pour le compte de plusieurs équipes.

Article 7 :

Les joueurs doivent obligatoirement être licenciés UFOLEP dans leur club. Ne peuvent prendre part aux rencontres que des joueurs ayant leur licence régulièrement homologuée.

Article 8 :

Les équipes s'entendent pour assurer l'arbitrage des rencontres

Article 9 :

L'équipe qui reçoit est responsable de la feuille de match : remplir toutes les rubriques, ne pas oublier d'indiquer le score final et les lettres relatives au classement de chaque joueur.

A l'issue de la rencontre, une photo ou un scan de la feuille de match doit parvenir au gestionnaire des compétitions par MMS (0695648716) ou mail (ra.simon@orange.fr).

La feuille de match papier doit être ensuite transmise au gestionnaire dans les jours suivants.

Article 10 :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 2 points
- Match perdu : 1 point
- Forfait : 0 point (10 à 0)

Article 11 :

En cas d'égalité de points entre deux équipes à la fin du championnat, il sera tenu compte du goal average particulier, puis du goal average général pour les départager.

Article 12 :

En cas de challenge comprenant deux poules, le vainqueur sera désigné à l'issue du match qui opposera les équipes classées premières de chaque poule.

Seuls les joueurs ayant participé au moins à trois rencontres de championnat dans le challenge concerné, pourront prendre part à ce match.

Article 13 :

Les deux premiers de chaque challenge montent en catégorie supérieure, les deux derniers descendent.

Cependant ces quotas pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrits par challenge.

Une nouvelle équipe débute dans la série la plus basse.

Un club peut demander à ce qu'une équipe soit intégrée dans un challenge supérieur ou inférieur si les motifs qu'il avance sont jugés valables.

Article 14 :

Un trophée est remis au vainqueur de chaque challenge.

Article 15 :

Les joueurs sont classés par groupe de valeur (A, B, C, D, E) selon le nombre de points attribué à chaque compétiteur :

Groupe A : supérieur à 50 points (max 60 points)

Groupe B : 40 à 49 points

Groupe C : 30 à 39 points

Groupe D : 20 à 29 points

Groupe E : inférieur à 19 points (mini 10 points)

Chaque groupe rend 1 point au groupe suivant. (Exemple : Un joueur A contre un joueur C : départ 0 / 2)

La liste des différents groupes est établie avant le début du championnat en fonction des résultats de la phase retour de l'année précédente. Il sera actualisé à la fin de la phase aller.

Tout nouveau joueur sera incorporé à un groupe par décision de la commission sportive.

Seuls des matchs de championnats sont pris en compte pour l'attribution du groupe de classement.

Les matchs de coupe débiteront à 0-0.

Article 16 :

Championnat : Un joueur remplaçant ne peut jouer qu'une fois sur la même journée de championnat.

Coupe : un joueur ne peut participer que pour le compte d'une seule équipe par année (titulaire ou remplaçant)